Mon Fils [illegible] venant de satisfaire au contenu d'une sentence de la Cour plus griefue que personne n'en ait sceu attendre, non pas jusqu'à Mr le Rapporteur mesme, (qui encor devant peu de jours luy a dit que la Cour a eu tort de le mulcter [illegible] des grandes [illegible] qu'il a touchées pour offices rendus a quelques gens d'honneur,) et se trouvant en suitte restabli en charge par la mesme sentence, demeure tout estonné qu'il a esté trouvé moyen de faire commettre personne à lad. charge qu'il est en droict d'aller exercer en personne, veu que depuis ce restablissement il n'a [illegible] arrivé par où il [illegible] puisse estre faict de ce que la Justice [illegible], vient de luy adjuger.

Il ne manque pas de nos amis et ennemis, qui luy veulent faire conclurre que par ce grand prejugé il paroistroit qu'en somme il auroit esté conceu une telle aversion contre luy, ou, peut estre, contre moy, qui en suis le triste Pere, qu'on ne voudroit plus le souffrir sur pied, ainsi au contraire, de forger ainsi le dessein à la ruine totale de ce malheureux, comme de [illegible] par avance au Grand Conseil [illegible] le Fiscal [illegible] ordre d'Assoil, [illegible]: Mais je m'obstine à ne recevoir point de semblables impressions, tousjours me fondant sur la grande bonté justice et generosité de V. A. sans cesser d'esperer, qu'elle daignera encor me considerer comme un ancien domestique, qui des 80 années d'aage que je viens d'atteindre il y a un mois, en aurai tantost employé 52 au service de sa Maison avec une fidelité qui, grace à Dieu, a tousjours passé sans tache ni reproche, et suis fort resolu d'y persister de mesme, pour le peu de jours qui me restent, au bout desquels si, par la grace de V. A. il m'est permis d'aller au cercueil, sans le regret de voir le nom de ma famille flestri, au gré des pervers (qui desja me font [illegible]

Il m'accordoit aussi privilege d'une fort considerable

de ce qu'il me trouveroit sans [illegible] où je croyois me pouvoir [illegible] la conscience [illegible] plus grande que je pourrois souhaitter. [illegible] voulu l'avoir l'abord de faire cesser toutes procedures de la charge criminelle, jusques à ce qu'il soit receu. Elle a esté en suite [illegible] par les commis de la Cour d'Hollande qui se trouvent obligez surtout de vivre tout leur procedé [illegible] fondé par les informalitez mises en avant au gré de quelques ennemis des plus bas peuple, en leur Arrest, et ordre [illegible] en sorte que jamais il ne s'est rien veu de pareil, tous les plus anciens Practiciens et gens de Justice crians, qu'on faict tort à V. A. de la porter à [illegible] souffrir que par elle mesme et d'autres ce qu'on a esté faict par la Cour de la Province dont elle [illegible] est le chef, et au nom de qui tous mandements de justice sont expediez. Je supplie tres humblement V. A. d'y avoir quelque esgard, s'il est possible, aymant mieux luy representer ces choses par escrit, que de l'en importuner de bouche, qui est ce que j'evite tousjours avec le respect que je doibs, en tout ce qui me concerne, ou aucun des miens.